

Metz, le 27 Octobre 2017

Monsieur le Député, Madame la Députée

Depuis 2008, l'arrivée de réfugiés à Metz est synonyme de campements.

Dans l'urgence, ils s'installent où ils le peuvent : successivement, square BM Koltès, bord de Moselle face à la place de France, Bellecroix, bords de Seille, Blida ...

Et puis ils finissent par devenir trop visibles, alors ils sont regroupés sur le parking de l'avenue de Blida. Les conditions de vie sur ce camp sont indignes.

Vous l'avez constaté, vous vous êtes indigné, vous l'avez fait savoir à la presse, vous êtes intervenu à ce propos à l'assemblée nationale.

Et rien ne change, parce que pour que ça change, pour qu'il n'y ait plus de Blida l'année prochaine, **il est nécessaire de mettre en place une politique nationale d'accueil des réfugiés.**

L'hypothèse d'un arrêt du flux de réfugiés est reconnue comme irréaliste par tous (hors quelques illuminés qui rêvent le pays comme un château fort).

Nous vous invitons donc à porter un projet de loi visant à mettre en place :

- Une réponse efficace et solidaire à l'accueil. Les capacités d'accueil doivent être suffisantes. La situation sanitaire est déplorable. La promiscuité imposée par les conditions d'accueil est génératrice de conflits, de violence. L'accueil doit être davantage réparti sur le territoire. Le nombre de réfugiés est beaucoup plus important à Metz que sur le reste des quatre départements lorrains. Des lieux d'accueil dignes doivent être prévus, aménagés de sorte que l'on ne soit pas dépassé par l'urgence de l'accueil.
- Une réponse sociale et d'intégration. Dans les conditions actuelles, aucun suivi social n'est possible. La scolarisation des enfants est très compliquée. Parmi les enfants en âge d'aller au collège, peu ont pu y accéder et cela malgré leur souhait, celui de leurs parents. L'accès à l'information est compliqué pour les foyers. Ils ne possèdent pas de domiciliation postale. Cette précarité est incompatible avec l'accès aux droits tel qu'il s'entend dans un état de droit.

Depuis 10 ans, les associations, les collectifs citoyens tentent de faire face à cette urgence humanitaire.

Depuis 10 ans, les articles dans la presse s'accumulent pour signaler ce dysfonctionnement de nos dispositifs d'accueil.

Depuis 10 ans, les prises de positions indignées s'affichent dans la presse.

Monsieur le Député, Madame la Députée, vous êtes nouvellement élu(e).

Vous pouvez faire en sorte que cesse cette situation, que l'on sorte de l'indignation, de l'incantation.

Cela passe par la loi et l'instauration d'un véritable dispositif d'accueil et d'intégration permettant de faire face correctement à la problématique de l'accueil des réfugiés.

Anne Hidalgo a proposé en juillet **un cadre législatif** dans la perspective d'une Loi d'orientation et de programmation pour l'accueil des migrants humanitaires et pour une politique nationale d'intégration.

Les associations signataires sont attentives à toute proposition relevant d'une volonté d'associer le respect des droits à ceux des personnes et s'inquiètent des éléments sécuritaires ayant pu filtrer quant au projet de loi à venir du gouvernement.

Nous vous invitons à reprendre à votre compte une proposition digne, humaine et respectueuse des droits parce que seule la mise en place d'une politique nationale de l'accueil peut faire en sorte que Blida n'existera plus en 2018.

Sûrs de votre engagement dans ce combat pour la dignité et le respect des droits, nous vous remercions de votre soutien politique dans ce combat et nous vous prions d'agréer nos salutations solidaires et républicaines.

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES DU RESEAU DE SOLIDARITE



Banque Alimentaire
de Moselle



Ligue
des **droits de**
l'Homme

